Quel parcours choisir en L 3 à Nancy ?

Par **Vardaria**, le **10/06/2010** à **10:24**

Je voulais savoir si pour les 2 parcours de droit privé on avait les mêmes enseignants ? !?. Image not found or type

Les matières sont les mêmes et le nombre d'heure est identique ce qui m'amène d'ailleurs à me poser la question de l'intérêt de faire 2 parcours "différenciés" alors que les matières sont identiques.

Merci pour vos réponses que j'espère nombreuses.

Par **Yann**, le **10/06/2010** à **11:02**

Quelle fac? Image not found or type unknown

Par **Vardaria**, le **10/06/2010** à **12:56**

Désolée je suis à la fac de droit de[color=#FF0000:27do5at0] Nancy[/color:27do5at0] (selon le reportage de tf1 la fac où officie les rois de la triche lol)[/color]

Par **bulle**, le **10/06/2010** à **14:01**

[quote="Vardaria":1kh8izxh]Je voulais savoir si pour les 2 parcours de droit privé on avait les mêmes enseignants ? !?. Image not found or type unknown

Les matières sont les mêmes et le nombre d'heure est identique ce qui m'amène d'ailleurs à me poser la question de l'intérêt de faire 2 parcours "différenciés" alors que les matières sont identiques.

Merci pour vos réponses que j'espère nombreuses.[/quote:1kh8izxh]

Bonjour Vardaria,
Je ne suis pas du tout d'accord avec toi le parcours de droit privé sciences criminelles et celui de droit de l'entreprise sont 2 parcours différents.
Il n'y a pas toujours les mêmes profs pour les 2 parcours.

[u:1kh8izxh]ex[/u:1kh8izxh]: les prof de civil, de droit du travail, de libertés publiques...
Parfois les étudiants ayant la matière en TD et ceux l'ayant en option sont réunis dans le même amphi c'est le cas pour le droit des sociétés et le droit judiciaire privé.
Pour les matières fondamentales la seule matière commune aux 2 parcours est le droit civil alors je ne vois pas pourquoi tu dis que cela revient au même. Il y a quand même une grande différence entre étudier une matière en TD ou en option. Les étudiants n'approfondissent pas les options contrairement aux matières à TD. De plus, le choix entre ces 2 parcours te permet de te pré-orienter vers ton M1 car les matières étudiées en M1 sont la continuité logique de ton parcours de L3. Certes il est toujours possible de changer de parcours en cours de route mais autant avoir un parcours cohérent.

Pour ma part, j'avais choisi le parcours de droit de l'entreprise et je n'ai pas été déçue malgré le peu de richesse de choix dans les options.

Par **AllRight**, le **02/07/2010** à **18:21**

Tu as des enseignements communs pour certains cours (droit du travail, droit judiciaire privé, droit des sociétés par exemple). Pour le reste, les enseignants sont différents !

Par **Vardaria**, le **03/09/2010** à **17:33**

Cela me stresse de choisir. J'ai besoin d'un peu d'aide !

Le parcours droit privé sciences criminelles me semble plus généraliste que le second parcours (droit de l'entreprise), il me semble qu'il ne ferme aucune porte. Je suis attirée par la L 3 droit de l'entreprise mais je doute. J'ai vu les matières que l'on passe à l'examen d'entrée à l'école d'avocat et le parcours droit privé sciences criminelles me parait mieux préparer cet examen, peut-être que je me trompe.

Aidez moi à le faire le tri s'il vous plait.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés